

GENDARMERIE NATIONALE.

17^e LEGION.

Compagnie
de
TARN-et-GARONNE.

N° 24/4.

MONTAUBAN, le 13 Août 1943.

Le Lieutenant-Colonel HIRIART, Commandant
la Compagnie de Gendarmerie de Tarn-et-Garonne,

aux COMMANDANTS de Section.

TTTTTTTT

Réfractaires
St-ANTONIN.

Des réfractaires du service du travail ne sont signalés
dans les bois situés à 3 km. au sud de la R.D. N° 5 SEPT-
FONDS-SAINT-ANTONIN.

Ces réfractaires, dont on ignore le nombre, pourraient
être armés. Des feux de bivouac sont vus à 1500 mètres au
sud du hameau de VALADE. (Carte au 1/50.000^e).

En conséquence, une opération de police sera faite dans ce bois le
samedi 14 Août, à partir de 14 heures.

EFFECTIFS. - 2 pelotons de 25 hommes. Chefs de Peloton: Adjudant BOU-
DIGUE et adjudant DEJEAN.

La Section de MONTAUBAN fournira 30 hommes dont 3 C.B. y compris le
peloton 213.

La Section de CASTELSARRASIN fournira 20 hommes dont 2 C.B.

Le Commandant du détachement sera assuré par le Capitaine GERNIER,
Commandant la Section de MONTAUBAN.

TENUE et ARMEMENT. - Tenue de toile - Casque - Mousqueton sans épée-
baïonnette - Pistolet - Sac de correspondance.

Les cars des pelotons 213 et 215 partiront ensemble de MONTAUBAN, à
13 heures 15.

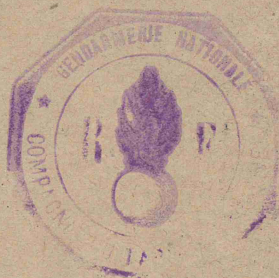
ITINERAIRE. - MONTAUBAN-CAUSSADE-SEPTFONDS, R.D. N° 5 jusqu'à la ferme
Audubert, 4 km. à l'est du carrefour R.N. N° 126 et R.D. 5. Le Maréchal-des-
Logis-Chef MARCHANDIN et le personnel de la brigade de SAINT-ANTONIN pren-
dront là le détachement et le conduiront par " Les Granges " sur le point
probable du stationnement des réfractaires. Le bois étant peu perméable, les
pelotons, pour éviter une dispersion inutile des forces et des méprises
fâcheuses, ne seront pas dissociés.

Les réfractaires, s'il en est découvert, seront immédiatement con-
duits à MONTAUBAN. Je donnerai des instructions ultérieures pour leur trans-
fert au camp de NOE. Le cas échéant, rapporter tout matériel de bivouac
(tentes, ustensiles de cuisine, etc...).

Pour l'usage des armes, se reporter à la D.M. N° 3477-S.G. (Direction
de la Gendarmerie) du 2 Juillet 1943 et Transmission N° 6929/3 (Legion), du
7 Juillet 1943.

éventuellement

Des ordres de service N° 6 seront ultérieurement établis.



9. Hiriart

MONTAUBAN, le 16 Août 1943.

R A P P O R T

du Capitaine GERMIER, commandant la Section de
Gendarmerie de MONTAUBAN,

sur la recherche de réfractaires.

REFERENCE : C.M. N° 12.658-T/Gend. du 7/6/43.

DESTINATAIRES :

- M. le PREFET de
Tarn-et-Gne.
- M. le COLONEL, Cdt.
la 17^e Légion
de Gendarmerie
à TOULOUSE
(2 expéd.)
- M. le LT-COLONEL,
Cdt. la Cie.
de Tarn-et-Gne.
à MONTAUBAN.



Le 13 Août, vers 16 heures, le M.d.l.chef
MARCHANDIN, commandant la brigade de St-Antonin
signale la présence de suspects dans les bois situés
à 3 Km au Sud de la R.N. N° 5 Septfonds à St-Antonin.
Un bivouac existerait vers le point 66 - 56 .
Carte 1/50.000 N° 206.

Faute de renseignement précis, le C.B. ne peut
indiquer :

- la qualité des suspects,
- leur effectif,
- leurs desseins.

Etablissant une relation entre le campement
découvert le 30 Juillet 1943 dans la région de la
grotte du Capucin (Rapport N° 316/2 du 6 Août 1943)
et la présence d'un bivouac dans les lieux sus indiqués,
il suppose avoir affaire aux mêmes individus qui pré-
cédemment stationnaient en bordure de l'Aveyron.

Par note N° 24/4 du 13 Août 1943, le Lieutenant-
Colonel, commandant la Compagnie prescrit qu'une
opération de police sera faite dans les bois, le 14
Août à partir de 14 heures.

Effectif participant à l'opération : 2 Pelotons
de 25 gendarmes.

Commandement assuré par le Commandant de Section
de Montauban.

Le 14, à 14 heures, le personnel est rassemblé
à Valade (coordonnées 69 - 67).

Le bois à explorer est touffu, dense, impermé-
able. La formation adoptée pour la progression et
l'exploration est la suivante :

- une avant-garde - C.B. de St-Antonin et son
personnel.
- un gros - B.M. de Montauban, B.M. de Beaumont,
2 B.M. du Peloton 215.
- une arrière-garde - 1 B.M. du Peloton 215.

La liaison entre ces différentes fractions de
la colonne s'effectue à la vue.

D'après un renseignement obtenu avant le départ,
les suspects auraient déjà quitté leur bivouac.

La progression s'effectue assez rapidement
jusqu'au point 66 - 56.

L'exploration en cet endroit fait découvrir les
traces d'un campement. Quelques litières, l'emplace-
ment d'un four, des feuillées. Peu d'objets ont été
abandonnés. Nous trouvons cependant :

- une brosse à dents neuve, marque GIBBS N° 42 xx
- une boîte de dentifrice "ERASMIC",
- une chaussette,
- un viseur pour masque,
- de la ficelle,

- 2 lettres écrites au crayon, souillées, ne donnant aucun renseignement susceptible d'être exploité immédiatement,

- une feuille de calepin, portant un tour de garde.

A proximité du four gisent épars des os de mouton, quelques carottes, des tomates, un pot de verre vide, un papier imprégné de graisse.

La fouille des environs du campement ne révèle rien.

La colonne poursuit sa marche vers le Sud. Au passage, les fermes isolées, cabanes, fourrés sont examinés.

La route Caussade - Cazals atteinte, la progression continue vers L'Est. Le Tourondol, Castan sont fouillés. Puis, la marche reprend vers le Nord en direction de Recoupe.

Parvenue à la lisière Nord du bois, la colonne regagne le car et empruntant l'itinéraire Valade - Vaisse - Rebellat - Pradals - Péravrols examine les bordures Ouest et Sud du bois. Aucune trace, aucun renseignement ne permet de déterminer la direction prise par le groupe recherché.

La partie boisée explorée couvre 12 Km²; elle se continue au Sud par la forêt du Brétou. A la partie Sud-Est de cette dernière, fait suite la forêt de La Garrigue.

L'absence de renseignement empêche de diriger utilement les recherches.

A 18 heures, la colonne cesse son exploration.

Le bilan de l'opération est assez faible.

Pourquoi ce peu de rendement ?

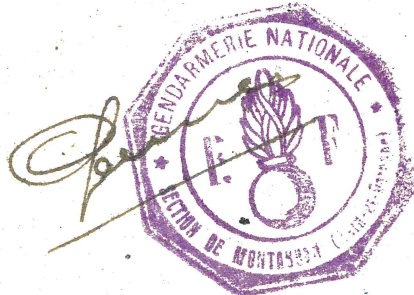
- parce que la quasi totalité des habitants est de connivence avec les réfractaires;

- parce que des complicités existent en tous lieux dans tous les milieux;

- parce que les moyens employés pour la recherche sont inadéquats.

En dépit de ces difficultés, de cette obstruction systématique, les brigades de St-Antonin, Bruniquel et Caussade vont continuer leur surveillance.

Les résultats obtenus feront, le cas échéant, l'objet d'un nouveau rapport.



N° 25/4.

Réfractaires de
St-Antonin.

Transmis par le Lieutenant-Colonel HIRIART,
Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Tarn-et-Gne.

à Monsieur le P R E F E T
du Département de Tarn-et-Garonne

à MONTAUBAN.

L'opération n'a rien donné malgré le secret dans lequel elle a été préparée et la rapidité de son exécution.

Comme l'écrit le Capitaine GERNIER, les habitants se font volontairement les complices des défaillants.

Les renseignements obtenus sont cependant intéressants.

Ils établissent :

- que les réfractaires sont groupés;
- qu'un service de surveillance et de guet est organisé par eux militairement;

La feuille de calepin, portant un tour de garde et que conserve le Capitaine, contient 7 prénoms avec des heures de service en regard. Ce qui veut dire que certain soir, ils étaient 7 de service; mais ne signifie pas du tout qu'ils soient 7 au total.

A noter, leur souci de cacher leur identité. Ils livrent leur prénom, ce qui n'est pas très compromettant, mais taisent leur nom.

La population a été de nouveau informée des sanctions auxquelles l'exposerait toute complicité avec les défaillants.

MONTAUBAN, 1e 16 AOUT 1943.

J. Hiriart